

Introduction

Quelles attentes de reconnaissance et d'estime ont les membres de sociétés modernes en tant qu'acteurs économiques ? Ces attentes sont-elles acceptables du point de vue éthique et sont-elles réalisables ? Quelles répercussions (psychiques et sociales) peut avoir leur non-réalisation ? Par ailleurs, l'appartenance au monde du travail n'a-t-elle d'importance pour les membres des sociétés modernes que d'un point de vue monétaire ? Ou bien est-elle également une source de respect ou d'estime de soi ? Pour finir : comment comprendre les institutions, les comportements et les évolutions économiques¹ ? A-t-on besoin, pour cela, d'une théorie sociale normative ou non normative ? Le cas échéant, quelles formes de reconnaissance doivent être prises en considération dans ce contexte ?

Pour la philosophie politique et sociale actuelle, ces questions ont longtemps été d'un intérêt moindre. La responsabilité en revient dans

1 J'utilise ici le terme « économiques » pour montrer que les institutions, évolutions et comportements en question relèvent du domaine sociétal de l'économie ou plutôt doivent être observés dans ce domaine. C'est en ce sens spécifique que je l'utiliserai à l'avenir.

les domaines concernés surtout à l'influence thématique très forte exercée par la *Théorie de la justice* de John Rawls (Rawls 1997) et de la *Théorie de l'agir communicationnel* (TAC) de Jürgen Habermas (Habermas 1987). Tandis que l'économie moderne n'est pas traitée par Rawls du point de vue de la reconnaissance ou de l'estime, Habermas remet en question la pertinence de ces aspects pour comprendre les faits économiques de manière adéquate.

Rawls s'intéresse à l'économie en tant que domaine de répartition des revenus et de la richesse. La pertinence de celle-ci du point de vue de la théorie de la justice découle pour lui du fait que les revenus et la richesse constituent des « biens sociaux premiers » (Rawls 1997, p. 123). Le fil conducteur de son étude est l'hypothèse selon laquelle les effets respectifs des « contingences » (p. 130) sociales et naturelles (origine sociale, aptitudes ancrées dans les gènes) sur la répartition des revenus et de la richesse sont problématiques du point de vue moral et doivent être supprimés si possible². Ce sont les deux principes qu'il présente comme étant les principes fondamentaux de la justice qui constituent selon Rawls la meilleure base possible pour atténuer³ les effets qu'ont les facteurs de ce type sur la répartition des revenus et de la richesse.

En revanche, la question de savoir si l'appartenance au monde moderne du travail est un bien, même indépendamment des aspects monétaires, n'est pas discutée d'un seul tenant dans la *Théorie de la justice*. Il me semble que cela s'explique par les hypothèses sociales et économiques de départ de Rawls. Comme on peut le comprendre à partir de sa théorie des institutions, Rawls est convaincu que l'administration publique peut veiller, d'une façon qui soit acceptable du point de vue de la justice, à ce que « ceux qui cherchent du travail [puissent] en trouver un » (Rawls 1997, p. 316) qui corresponde à leurs qualifications⁴.

- 2 Cette position a été critiquée par des théoriciens de la justice non égalitaristes. Voir dans ce contexte notamment les essais rassemblés par A. Krebs (2000) ainsi que les contributions rassemblées dans le dossier « Valeur de l'égalité » [*Wert der Gleichheit*] (Gosepath et Krebs 2003). Les théories égalitaires de la justice sont, elles, défendues dans les ouvrages de S. Gosepath (2004) et W. Hinsch (2002).
- 3 Mais Rawls considère qu'il n'existe pas de manière acceptable du point de vue éthique de supprimer les effets de ces « contingences » sociales et naturelles sur la répartition des revenus et des richesses (voir notamment Rawls 1997, p. 130).
- 4 C'est ainsi qu'il faut comprendre l'allusion que fait Rawls à la « liberté du choix de l'emploi » (Rawls 1997, p. 316).

Sans le dire de manière explicite⁵, Rawls fonde sa conception sur une thèse keynésienne : cette possibilité (de prise en charge publique) existe selon lui en raison de la capacité qu'ont les gouvernements, en créant une « demande effective », d'influencer la taille et la composition du produit intérieur brut (PIB) de manière suffisante (Rawls 1997, p. 316 et également p. 312). Dès lors, si toute personne cherchant à travailler peut effectivement trouver une activité professionnelle correspondant à ses qualifications, on comprend que la question posée plus haut (pour savoir si l'appartenance au monde du travail moderne constitue un bien, indépendamment de ses aspects monétaires) n'ait pas sa place dans le cadre d'une théorie libérale de la justice. Dans ces conditions, les hommes peuvent en effet, par leurs décisions de citoyens économiques, répondre eux-mêmes à la question de la valeur qu'ils accordent à l'exercice d'une activité sociale et à l'estime qui lui est potentiellement reliée.

Il est intéressant de constater que, dans le cadre de son analyse des fondements du respect de soi – « le bien social premier peut-être le plus important » (Rawls 1997, p. 479) – Rawls défend l'idée selon laquelle les hommes doivent, du fait qu'ils possèdent des aptitudes spécifiques, être estimés pour pouvoir les utiliser sans être « traversés de doutes à l'égard [d'eux-mêmes] » (p. 480). Toutefois, le fait d'être estimé de la sorte n'est pas lié, selon lui, à l'appartenance au monde du travail :

Normalement il suffit que chacun fasse partie de quelque association (une ou plusieurs) où les activités que lui trouve rationnelles sont publiquement valorisées par les autres. C'est ainsi que nous acquérons le sentiment que nos activités quotidiennes ont de la valeur. [...] Dans une société bien ordonnée en tout cas, il y a une diversité de communautés et d'associations dont les membres ont chacun leurs propres idéaux accordés à leurs aspirations et à leurs talents (p. 480).

Pour mettre en place un projet de vie rationnel (au sens de Rawls⁶) et pour le poursuivre en utilisant les compétences requises, il n'est donc pas obligatoire, du point de vue de la théorie de la justice, de travailler au sens sociétal du terme. Par conséquent, le monde moderne du travail ne remplit aucune fonction particulière pour garantir les bases sociales du respect de soi⁷.

5 Cette circonstance constitue un indice du degré élevé d'approbation que rencontre le keynésianisme à cette époque-là.

6 Voir, sur le concept de projet de vie rationnel, Rawls 1997, p. 449 et suivantes.

7 On peut même douter du fait qu'il constitue dans la conception rawlsienne véritablement

Dans son principal ouvrage de philosophie sociale, la TAC, Habermas soutient la thèse selon laquelle l'économie moderne est une sphère sociale « non soumise à des normes » (p. 202, traduction modifiée), dans laquelle les hommes n'interagissent qu'à partir de points de vue stratégiques. Aussi les faits économiques peuvent-ils être analysés de manière adéquate, selon Habermas, à partir de la théorie des systèmes. D'après cette conception, Habermas contesterait l'existence de relations de reconnaissance (pertinentes du point de vue de la théorie sociale) entre (les) acteurs économiques. Il affirmerait également que les attentes de reconnaissance et d'estime de la part de ces acteurs seraient l'indice d'une compréhension inadéquate de l'économie moderne et de ses acteurs humains. Si l'économie moderne est effectivement un espace non soumis à des normes, alors des attentes de cette nature ne peuvent pas y trouver satisfaction. Si l'on suit la TAC, la plupart des questions posées en introduction de notre propos ne sont pas pertinentes sur le plan de la philosophie sociale, voire sont trompeuses.

Évidemment, Habermas poursuit un autre but que Rawls. Si pour ce dernier il s'agit de développer une théorie de la justice, Habermas, lui, cherche, entre autres, à revenir sur la genèse des sociétés modernes et à mettre au jour et problématiser l'influence des sphères sociales systémiques sur les « mondes vécus » structurés par la communication. Tandis que la *Théorie de la justice* relève donc d'une analyse normative, l'étude présentée dans la *Théorie de l'agir communicationnel* se comprend comme une critique de la société fondée sur une théorie sociale. Indépendamment de cette différence, on peut constater qu'aucune de ces deux œuvres ne thématise l'économie moderne du point de vue de la reconnaissance ou de l'estime.

En revanche, il est remarquable de constater que les questions posées dans notre propos introductif ont été abordées de manière exhaustive et très productive par des représentants de premier plan de la philosophie postkantienne allemande et de la philosophie sociale française du XIX^e siècle. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'elles constituent des objets de recherches centraux de la philosophie politique et sociale de l'époque.

une sphère d'estime des hommes en tant qu'ils possèdent des compétences spécifiques (Rawls 1997, p. 348-353). À l'opposé, voir également que « la réalisation de soi-même [venant] de l'exercice intelligent et dévoué des devoirs sociaux [est] l'une des principales formes du bien pour les êtres humains » (p. 116).

Ceci peut être illustré à partir d'exemples précis. Dans le *Fondement du droit naturel* de 1796-1797, Fichte tente de montrer pourquoi les citoyens d'un État raisonnable possèdent une prétention juridique à l'exercice d'un travail propre à assurer leur subsistance (Fichte 1987, § 18). Le point de vue qui en découle est également décisif pour ses réflexions politiques et économiques (Fichte 1980). C'est sous le coup de sa réception de la théorie de « l'économie nationale » (Priddat 1990, Riedel 1970, Waszek 1998 et 2000) que Hegel conçoit à Iéna une philosophie de l'esprit dans laquelle il analyse les institutions économiques (par exemple les marchés et les organisations professionnelles) comme des rapports de volonté et de reconnaissance (Hegel 1805-1806, 1982). De plus, à partir de cette époque, il revient régulièrement sur la pertinence que peut avoir l'exercice d'un travail du point de vue de la socio-psychologie et de la théorie de la justice. Dans ce contexte, Hegel s'intéresse tout particulièrement au rapport entre travail sociétal, estime sociale et respect de soi qu'ont les membres des sociétés modernes. Au début du XIX^e siècle, le philosophe social Charles Fourier plaide pour la mise en place d'une allocation universelle (Fourier 1848) et, indépendamment de Fichte, il tente de montrer qu'il existe un droit de l'homme à exercer un travail propre à assurer sa subsistance (Fourier 1966-1968, vol. 3, p. 177-187). Tout comme Claude Henri de Saint-Simon et ses disciples, Fourier se consacre de manière détaillée aux conditions sociales d'un travail épanouissant pour l'individu. Dans ce contexte, il souligne l'importance de la garantie institutionnelle de formes spécifiques de l'estime sociale parmi les travailleurs Charles Fourier (Fourier 1966-1968a, p. 1-8, p. 15-27 et p. 47-86). Au sein de l'école hégélienne, les idées des fouriéristes et des saint-simoniens furent réinvesties et retravaillées (voir sur ce point les contributions rassemblées par Schmidt am Busch, Siep, Thamer et Waszek 2007). C'est finalement Marx qui, dans ses écrits de 1844, développe la thèse selon laquelle une société non aliénée repose sur des formes spécifiques de reconnaissance ou plutôt d'estime entre les producteurs et entre producteurs et consommateurs. Cette théorie constitue, dans le même temps, la référence pour la critique marxienne du capitalisme de l'époque.

Dans le cadre de notre étude, il n'est pas possible d'identifier les facteurs historiques qui ont favorisé les analyses citées plus haut. Mais il est incontestable que les mutations politiques et socio-économiques qui ont lieu à l'époque font apparaître une réflexion philosophique sur les

questions du travail sociétal comme très importante. Dans ce contexte, on peut par exemple rappeler que sous l'influence de la Révolution française eut lieu une nouvelle orientation dans le domaine de la liberté des professions, qu'avec l'industrialisation naissante une classe ouvrière vit le jour, d'abord en Angleterre et avec des conditions de vie précaires, et enfin qu'en raison d'innovations dans le domaine du droit successoral se produisit une modification des rapports de propriété qui étaient problématiques pour beaucoup de gens, autant sur le plan matériel que sur le plan moral⁸. Le fait que ces données aient constitué un défi également pour la philosophie politique et sociale nous semble aisément compréhensible.

Actuellement, on peut observer une discussion étendue entre les philosophes et les chercheurs en sciences sociales sur les questions évoquées plus haut (voir chapitres 2 et 3). Différents facteurs sont responsables de cela (nous n'en citons ici que quelques-uns, pertinents dans le contexte actuel). Premièrement, on remarque qu'un nombre croissant de chercheurs en sciences sociales (sociologues et économistes) émettent des réserves quant à la théorie habermassienne de l'économie moderne (voir par exemple Beckert 2007, Stehr 2007 et Voigt 2002). Dans ce contexte, on invoque le fait que cette sphère sociale ne constitue pas un espace « non soumis à des normes » et on soutient l'idée selon laquelle les normes qui sont efficaces dans le domaine de l'économie sont significatives pour la théorie sociale. Deuxièmement, on a pu voir dans un passé récent que les théories de la reconnaissance permettent une formulation adéquate et une analyse fructueuse de beaucoup de questions et de problèmes considérés comme importants par la philosophie morale, politique, sociale, les sciences humaines et la psychologie (voir sur ce point notamment Schmidt am Busch et Zurn 2009). Au vu de ces recherches, on peut aujourd'hui constater l'existence d'un paradigme de la reconnaissance (voir Zurn 2005 et 2009 ainsi que Fraser et Honneth 2003, p. 7). Troisièmement, nous vivons une époque de mutation économique et sociale qui est problématique pour beaucoup de personnes et qui place la philosophie sociale et politique en partie face à d'autres questionnements qu'à l'époque de la genèse de la *Théorie*

8 Cette dernière circonstance a très largement favorisé la réception de Fourier en Allemagne. Les ouvrages de S. R. Schneider (1834) et de F. Tapphorn (1834) en sont la preuve.

de la justice et de la *Théorie de l'agir communicationnel*⁹. Cette évolution a remis en question quelques-unes des hypothèses de départ de Rawls (notamment comme nous l'avons vu son keynésianisme implicite) et de Habermas (voir à ce sujet le chapitre 2).

La Théorie critique actuelle prend en compte chacun de ces trois facteurs. Elle cherche, en effet, au moyen d'une théorie normative de la reconnaissance¹⁰, à formuler une analyse satisfaisante et une critique pertinente du capitalisme contemporain. Son objet est donc de rendre fructueux le concept de reconnaissance dans le cadre d'une théorie normative de la société qui prenne en compte les critiques évoquées plus haut à l'encontre de la théorie habermassienne ainsi que les mutations socio-économiques présentes. De cette façon, la Théorie critique actuelle tente de rassembler « les niveaux d'étude habituellement séparés de la philosophie morale, de la théorie de la société et de l'analyse politique au sein d'une Théorie critique du capitalisme » (Fraser et Honneth 2003, p. 10).

La reconnaissance est-elle un principe adapté à la Théorie critique ? Le capitalisme contemporain peut-il être analysé et critiqué de manière satisfaisante à partir d'une théorie normative de la reconnaissance ? Et comment répondre aux questions posées en ouverture de cette étude dans le cadre d'une telle théorie ?

L'analyse de ces questionnements est au centre de la présente étude. Je commencerai par faire un état des lieux critique de la Théorie critique actuelle (chapitres 1 à 5). À partir des écrits d'Axel Honneth, je reconstituerai les bases de cette théorie et m'attacherai à étudier ses prétentions sur le plan de la philosophie morale, de la méthode, de la théorie et de la critique sociales (chapitre 3). J'expliquerai d'une part pour quelle raison le projet d'une Théorie critique dans la tradition de l'École de Francfort fondée sur une théorie de la reconnaissance constitue fondamentalement un projet prometteur (chapitre 4). D'autre part, je montrerai pourquoi la Théorie critique dans sa forme actuelle ne me

9 Il n'est évidemment pas exclu que ces questions puissent être traitées philosophiquement de manière satisfaisante avec ou à partir des moyens conceptuels et théoriques mis à disposition par Rawls ou Habermas. Dans ce contexte, on peut penser par exemple aux justifications juridiques de ce que l'on appelle le droit au travail ou bien de l'allocation universelle assurant la subsistance qui relèvent d'un modèle rawlsien (voir chapitre 2).

10 Cela vaut au moins pour la Théorie critique élaborée par A. Honneth (voir chapitre 3).

semble pas atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée dans le domaine de la théorie et de la critique sociales. Au regard de la prétention indiquée plus haut – celle de développer une analyse et une critique satisfaisantes du capitalisme contemporain au moyen d'une théorie normative de la reconnaissance –, la Théorie critique devrait être en mesure de montrer que et en quel sens les « institutions centrales de la société capitaliste » (Honneth 2003, p. 164) constituent des institutionnalisations de formes de reconnaissance spécifiques et dans quelle mesure les économies de marché capitalistes contemporaines peuvent être critiquées par les moyens d'une théorie de la reconnaissance. Puisqu'elle n'est jusqu'à présent pas parvenue à atteindre ces objectifs d'étude sur la base des catégories qu'elle a elle-même introduites, à savoir le respect juridique et l'estime sociale, il n'est pas étonnant qu'elle ait suscité une critique pour une part véhémente. Comme je le montrerai, il n'en ressort cependant pas qu'il est impossible d'analyser et de critiquer le capitalisme contemporain à partir d'une théorie de la reconnaissance. Les perspectives de réussite d'une telle entreprise relèvent bien plus d'une *question (encore) sans réponse* (chapitre 5)

Sur la base de cet état des lieux, j'analyserai, problématiserai et prolongerai la théorie honnethienne de l'estime (chapitre 6). Je montrerai que cette théorie est ambivalente et contient deux formes d'estime qu'il faut différencier conceptuellement dans l'intérêt de la Théorie critique : une sorte d'estime (« méritocratique ») en rapport avec les aptitudes et une autre en rapport avec l'utilité. Comme je l'exposerai, une pratique de cette dernière sorte d'estime peut motiver la recherche de revenus les plus élevés possible et de manifestations sociales de la réussite monétaire professionnelle. En conséquence, une théorisation de cette pratique est propice à expliquer les aspects caractéristiques du comportement des acteurs économiques ainsi que la constitution des institutions économiques dans le capitalisme contemporain. Aussi une théorie de l'estime méritocratique est-elle en mesure de contribuer de manière décisive à résorber le déficit de la Théorie critique sur le plan de la théorie sociale et à désamorcer quelques-unes des objections fondamentales adressées à cette théorie (chapitre 7, section 1).

Ce résultat de notre étude – qui est d'une importance capitale sur le plan de la *théorie sociale* – pose la question de savoir si et – le cas échéant – comment une théorie critique de la société expliquant les aspects centraux du capitalisme contemporain à l'aide du concept d'estime mérito-

cratique parvient à atteindre le but qu'elle s'est fixé de *critiquer* justement cet ordre économique et social. La réponse à cette question constitue l'un des points principaux de la deuxième et troisième partie de notre étude.

Dans la deuxième partie, j'étudierai les apports de Marx à l'analyse et la critique du capitalisme contemporain du point de vue d'une théorie de la reconnaissance. Cette option est motivée de la façon suivante : dans ses différents écrits de 1844 (Marx 1985, 1986 et 2007)¹¹, Marx développe une *théorie de la reconnaissance* à partir de laquelle il entend *critiquer* les sociétés capitalistes et il *décrit* les relations entre les membres de ces sociétés comme des rapports de « reconnaissance mutuelle » [*wechselseitige Anerkennung*] (Marx 1985, p. 460). Par conséquent, son analyse et sa critique du capitalisme opèrent avec le *même* type de vocabulaire que la Théorie critique actuelle. Il est donc possible qu'elles développent des arguments précieux pour savoir si les marchés peuvent être analysés et comment les sociétés capitalistes peuvent être critiquées à partir d'une théorie de la reconnaissance.

Étant donné que la critique marxienne du capitalisme reposant sur une théorie de la reconnaissance n'a jusqu'à présent pas été analysée de manière adéquate, je commencerai par reconstruire les critères de cette critique pour ainsi la rendre accessible à l'évaluation objective (chapitres 8 à 11). Je développerai ensuite le point de vue selon lequel la critique marxienne du capitalisme de 1844 est grevée par ses prémisses anthropologiques et n'est pour cette raison pas adaptée *dans son ensemble* aux objectifs de la Théorie critique actuelle en matière de théorie et de critique sociales (chapitres 12 à 14). Cependant, cette conclusion n'exclut pas que certains éléments de la théorie marxienne puissent enrichir le projet d'une critique sociale contemporaine. J'illustrerai cette possibilité à partir de la théorie marxienne de l'affirmation de l'individualité propre (chapitre 15).

11 Note du traducteur : Les écrits de l'année 1844 comprennent les *Manuscrits économique-philosophiques de 1844* (voir édition allemande à Marx 2005, traduction à Marx 2007), mais également *Sur la question juive* (traduction à Marx 2006), les textes critiques sur Hegel ainsi que les commentaires sur le livre de James Mill (édition allemande à Marx 1985, nous traduisons). Par la suite, toutes les remarques et ajouts qui ne sont pas du fait de l'auteur sont signalés par l'abréviation NdT (Note du traducteur) dans le texte et les notes.

La troisième partie de mon étude cherche à mettre en évidence le fait que la philosophie sociale et politique de Hegel contribue de manière décisive à atteindre les objectifs de la Théorie critique en matière de théorie et de critique sociales. Comme je le montrerai à partir d'une réinterprétation des passages correspondants des *Principes de la philosophie du droit* (PPD), la théorie hégélienne du respect de la personne permet de comprendre pourquoi les marchés peuvent être considérés comme des institutionnalisations d'une forme spécifique de reconnaissance. Pour cette raison, la théorie hégélienne est d'un intérêt capital dans le cadre d'une théorie sociale du capitalisme contemporain en tant qu'elle est fondée sur une théorie de la reconnaissance (chapitre 19). De plus, la philosophie de la reconnaissance de Hegel contient des réflexions qui n'ont certes pas été assemblées par Hegel lui-même en un tout systématique, mais qui ouvrent la voie à une critique du capitalisme contemporain consistante du point de vue de la philosophie sociale. Il est effectivement intéressant de constater que Hegel développe, du moins sous la forme de pistes, la thèse selon laquelle ce que nous avons désigné plus haut par la « reconnaissance méritocratique » est une forme *compensatoire* et *déficitaire* de la reconnaissance : compensatoire car elle n'intervient que lorsqu'une autre attente de reconnaissance spécifique des citoyens des sociétés modernes n'est pas satisfaite, déficitaire car elle n'est pas en mesure d'établir une pratique de reconnaissance stable et affaiblit de son côté le respect mutuel que s'accordent les hommes en tant que personnes. Comme je le démontrerai, ces réflexions offrent la possibilité, très intéressante du point de vue de la Théorie critique, non seulement d'expliquer mais aussi de critiquer les aspects caractéristiques du comportement des acteurs économiques ainsi que ceux de la constitution des institutions économiques au sein du capitalisme contemporain, et ce, à partir du concept de reconnaissance méritocratique. Voilà pourquoi elles constituent un véritable enrichissement de la Théorie critique actuelle sur le plan de la théorie comme de la critique sociales (chapitres 20 et 21).

Avec cette étude, j'aimerais montrer pourquoi la « reconnaissance » me paraît être un principe adapté à une théorie critique de la société dans la tradition de l'École de Francfort. Avec les moyens de la théorie de la reconnaissance, on peut *expliquer* plusieurs aspects essentiels de la composition institutionnelle des sociétés modernes ainsi des attentes normatives et du comportement économique des membres de

telles sociétés. De plus, le point de départ de la théorie de la reconnaissance offre une explication sérieuse de la genèse d'éléments centraux du « nouvel esprit du capitalisme », pour reprendre l'expression de Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999). Pour toutes ces raisons, la « reconnaissance » est un principe adapté à une théorie sociale contemporaine – même si l'on peut par ailleurs douter du fait qu'une telle théorie puisse aboutir uniquement à l'aide de concepts fondamentaux en rapport avec la reconnaissance. De plus, les moyens offerts par la théorie de la reconnaissance permettent de formuler une *critique* du capitalisme contemporain possédant un contenu socio-philosophique qui satisfasse aux exigences méthodologiques de la Théorie critique. Par conséquent, la « reconnaissance » est également adaptée en tant que principe d'une critique sociale dans la tradition de l'École de Francfort.